

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2013

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1410)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE20

présenté par
Mme Erhel, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 11, substituer au mot :

« européens »,

le mot :

« membres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.